

8-20-32 Performa Globalys™

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	8-20-32 Performa Globalys™
Autres moyens d'identification	100-140-011100
Famille du produit	Performa Globalys
Usage recommandé	Engrais Hydrosoluble pour les plantes.
Restrictions d'utilisation	Pour usage professionnel.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Groupe Horticole Ledoux Inc., 785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, Québec, J0H 1M0, Canada, 888-791-2223, ghl@ghlinc.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, 1-613-996-6666, Numéro à composer en cas d'urgence liée au transport CENTRE ANTIPOISON, 1-800-463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil(s) de prudence :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 01 de 07

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Nitrate de potassium	7757-79-1	43	Nitrate de potasse	ND
Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté	14025-15-1	0.33	Cuivre EDTA	Cu EDTA
Acide borique	10043-35-3	0.1	Acide Orthoborique	Acide boracique

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 02 de 07

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Inonder d'eau pulvérisée ou de brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sécuritaire et isolée des zones de travail, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acide borique	2 mg/m ³	6 mg/m ³	15 mg/m ³	Non établie	Non établie	Non établie

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. WEEL® = Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 03 de 07

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre bleu pâle.
Odeur	Sans odeur
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	300 g/L à 20 °C dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Habituellement stable. Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents réducteurs (p. ex. hydroquinone), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants (p. ex. peroxydes). Matières Organiques.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote.

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 04 de 07

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Nitrate de potassium	> 527 mg/m ³	> 2000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Acide borique	> 2.03 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	3500-4100 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Acide borique	Non listée	A4	Non listée	Non listée

A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Des études sur des animaux montrent des effets sur la fonction sexuelle et/ou la fertilité. Reconnu(e) comme pouvant causer : diminution de la fertilité chez les hommes. (Acide borique)

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 05 de 07

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Éviter de rejeter dans l'environnement. Cet engrais est un nutriment végétal. Cependant, les grands déversements peuvent tuer la végétation et les poissons et causer la prolifération d'algues si les cours d'eau sont contaminés.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Nitrate de potassium	1378 mg/L (96 heures)	490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	Pas disponible	Pas disponible
Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté	555 mg/L	Pas disponible	109.2 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))	662.6 mg/L
Acide borique	100 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce)	319.8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))	Pas disponible	Pas disponible

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1486	Mélange de nitrate de potassium	5.1	III
DOT É.-U	1486	Mélange de nitrate de potassium	5.1	III

Précautions spéciales Sans objet

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 06 de 07

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A. (Nitrate de potassium) Nitrate (ion en solution à pH 6,0 ou plus).

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Groupe Horticole Ledoux

Numéro de téléphone 888-791-2223

Date de préparation le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée le 19 janvier, 2021

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). SIMDUT-Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail.

Avis Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée conjointement avec les fiches techniques et ne les remplace pas. Les informations fournies sont basées sur notre connaissance de ce produit, au moment de sa publication.

Identificateur du produit : 8-20-32 Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 19 novembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 19 janvier, 2021

Page 07 de 07